

## ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,

LUNDI 18 novembre 1957.

*Il est résolu*,—Que le Comité permanent des affaires extérieures se compose des députés dont les noms suivent:

MM.

Aitken (M <sup>lle</sup> )	Jones	Nesbitt
Argue	Jung	Patterson
Breton	Knowles (Winnipeg- Nord-Centre)	Pearson
Cannon	Kucherepa	Pratt
Cardin	Lennard	Rea
Coldwell	Low	Richard (Ottawa-Est)
Crestohl	MacEachen	Sinclair
Fairfield	Macnaughton	Smith (Calgary-Sud)
Garland	Macquarrie	Stick
Gauthier (Lac Saint-Jean)	Martin (Essex-Est)	Stuart (Charlotte)
Herridge	McCleave	Van Horne
Holowach		White (35).

*Il est ordonné*,—Que le Comité permanent des affaires extérieures soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées; à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

MARDI 26 novembre 1957.

*Il est ordonné*,—Que les postes numéros 94 à 118 inclusivement du budget principal des dépenses de 1957-1958, le poste numéro 617 du budget supplémentaire de 1957-1958, et le poste numéro 778 du nouveau budget supplémentaire (2) de 1957-1958 soient retirés du comité des subsides et déferés au comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

MERCREDI 27 novembre 1957.

*Il est ordonné*—Que le nom de M. Haidasz soit substitué à celui de M. Sinclair sur la liste des membres dudit Comité.

JEUDI 28 novembre 1957.

*Il est ordonné*—Que ledit Comité soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre.

*Il est ordonné*—Que ledit Comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 750 exemplaires en anglais et 350 en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,  
LÉON-J. RAYMOND.